



DEPARTEMENT DE L'OISE
MAIRIE DE THIESCOURT
60310 THIESCOURT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2025

- Séance du 6 juin 2025
- Date de convocation : 3 juin 2025
- Date d'affichage : 3 juin 2025

Nombre de conseillers :

- En exercice : 12
- Présents : 4
- Votants : 4

Etaient présents : Mesdames et Messieurs François GOMEZ, Jean-Luc HIBON, Cécile GOMEZ et Michel COUVERT.

Étaient absents non excusés : M. Pierre SOMMÉ, M. Antoine BOUNY, M. Christophe LIMA, Mme Lucie LETUPE, Mme Sandra CLIQUOT, M. Jacky FRERE, M. David AVRIL et Mme Yolenne RICHEZ.

Secrétaire de séance : Mme Cécile GOMEZ

Monsieur le Maire ouvre la séance à 14h40, et procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum sont remplies.

Délibération n° 01 :

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'O.F.B. POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

La commune de Thiescourt est déjà engagée dans la biodiversité par une démarche de valorisation de son paysage et de son patrimoine associant autant que possible les habitants et les associations locales.

La volonté est de tendre vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement.

L'A.B.C. aura pour principaux objectifs d'enrichir la connaissance patrimoniale afin d'évaluer et d'améliorer la fonctionnalité des milieux naturels

Le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) :

- De solliciter l'aide au taux le meilleur auprès de l'O.F.B. (Office Français de la Biodiversité) (Fonds Verts) soit 80% ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

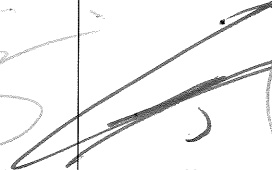
M. GOMEZ indique que le programme sera étalé sur 4 ans : le coût est de 60 000 € pour le CPIE et 5 000 € pour l'achat de panneaux soit un reste à charge pour la commune après financement de 13 000 € sur 4 ans.

Questions diverses

Mme GOMEZ indique que le jury Ville et Villages Fleuris passe mercredi 11 juin à 9h45 à Thiescourt.

M. GOMEZ explique qu'il a rencontré quelques soucis au niveau d'une demande d'autorisation de débordage sur la commune. Il va rencontrer la société et remettre les choses à plat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal du 6 juin 2025 est levée à 15h05.

<u>OBSERVATIONS</u>	<u>SIGNATURES</u>	
	Secrétaire de séance  Cécile GOMEZ	Le Maire  François GOMEZ 